

Association des Naturalistes

Secrétariat
Administration

21, rue Le Primitice
FONTAINEBLEAU
(S.-&M.)

de la Vallée du Loing
et de la Forêt de Fontainebleau

Trésorerie

C. C. POSTAL
PARIS 569.34

Association des Naturalistes
FONTAINEBLEAU

FONDÉE LE 20 JUIN 1913

Tome XXIX - N°1

BULLETIN MENSUEL
40^e Année

Janvier 1953

COTISATIONS

Les cotisations restent inchangées pour 1953: membre adhérent 400 Fr., donateur 600 Fr., bienfaiteur 1.000 Fr.. Le trésorier invite les sociétaires à régler dès que possible leur cotisation 1953 à l'adresse suivante: Association des Naturalistes, Fontainebleau, CCP. Paris 569-34. Utiliser le mandat de versement joint à ce bulletin. Le récépissé de la Poste tient lieu de reçu.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXCURSIONS CONFÉRENCES

L'Assemblée générale 1953 de notre Association se tiendra le DIMANCHE 18 JANVIER, à la maison forestière de Franchard, en Forêt de Fontainebleau. Le matin, rendez-vous à la gare de Fbleau à 9 h.46, à l'arrivée du train partant de Paris à 8 h.56 (Melun 9 h.29). Itinéraire: La Butte aux Aires, la Vente des Charmes, le Puits au Géant, le Chêne Brûlé, Franchard. Retour par les Gorges du Houx. Déjeuner à la Maison forestière de Franchard vivres tirés du sac.

A 14 heures, Assemblée générale. Ordre du jour: Rapport moral et financier, élection du Conseil d'administration pour 1953, publications, projets d'excursions, bibliothèque, Protection de la Nature.

DIMANCHE 11 JANVIER, à 15 heures, à Paris, Institut national Agronomique, 16 Rue Claude Bernard, conférence de R. Soyer. cf. Bull. de décembre.

MARDI 20 JANVIER, salle des Fêtes de Fontainebleau, sous l'égide du Cercle François-1^o, récit de l'expédition française "Guyane, Tumuc-Humac"; projections et film.

DIMANCHE 8 FEVRIER, à 15 heures, à l'Institut national Agronomique, Amphithéâtre Tisserand, conférence de notre collègue Paul JOVET, Assistant au Muséum: "Le Pays basque français et sa végétation". Projections en couleurs.

DIMANCHE 15 MARS, excursion bryologique en Forêt de Fontainebleau sous la conduite de notre collègue Raymond GAUME, Attaché au Muséum. Itinéraire: Les Vieux Rayons, le Rocher Canon, la Mare aux Evées. Départ et arrivée gare de Bois-le-Roi. L'horaire sera indiqué au prochain bulletin.

Notre excursion du 9 novembre aux Trois-Pignons a réuni 80 participants en deux autocars qui laissèrent les Naturalistes à la Platière des Cavache-lins. La journée a été favorisée par un temps exceptionnel, ensoleillé, doux, clair. La visibilité a été excellente pour parcourir ce massif peu connu, si

particulier, sauvage et pittoresque. On longe la platière du Père Poteau pour gagner les Trois Pignans proprement dits. On ascensionne le plus élevé de ces pics d'où la vue panoramique est remarquable; on traverse les landes du Cûl de Chien pour monter au Rocher Fin sur les sablons et les rochers duquel eut lieu le déjeuner. Le retour s'est effectué par la Vallée Chaude. Le reste de l'après-midi s'est déroulé au Gros Buisson et aux Grands Feuillards où les mycologues trouvèrent 131 espèces de Champignons malgré la saison avancée et quelques gelées matinales. Nous avons publié le compte-rendu technique de cette sortie au bulletin de décembre (pp.118, 122).

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES. Jacques CHOPIN, Directeur de cinéma, rue du Font Rouge, Nemours. Présenté par J. Lasnier.- Francis ROY, 30 Boulevard Foch, Fontainebleau.- Présenté par J. Lasnier.

CHANGEMENT D'ADRESSE.- Etienne Collenot, 12 rue du 14-Juillet, Avon.

ORGANISMES CORRESPONDANTS.- Ont demandé à échanger leurs publications contre celles de notre Association: la Société des Amis des Sciences de Poznan, ul. Sew. Melzyusiego, 27/29, Poznan, Pologne; l'Instituto di Entomologia della Università, via Filippo Re, 6, Bologna (II7) Italie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1953.- Le bureau sortant présentera à l'Assemblée générale du 18 janvier, pour le renouvellement statutaire du Conseil d'administration, les propositions suivantes: Président Clovis VRIGNAUD, vice-présidents Daniel RAPILLY, Jean VIVIEN; secrétaire général - trésorier Pierre DOIGNON; archiviste Georges GENDREAU; membres: R. BENOIST, R. GAUME, A. IABLOKOFF, C. JACQUIOT, J. LASNIER, A. LEFEBVRE, C. MERCIE, J. METRON, P. PREGENT, Y. QUIDEAU, J. ROUSSEAU. Le vote par correspondance est admis. Transmettre les propositions ou observations au secrétariat avant le 17 janvier.

EFFECTIFS.- Au 1^{er} Janvier 1953, notre Association compte 407 membres, dont 260 adhérents, 55 donateurs, 13 bienfaiteurs, 3 fondateurs, 24 membres à vie, 52 collectivités et sociétés correspondantes.

BILAN FINANCIER.- Exercice 1952. Recettes: Cotisations 103.066 Fr., vente de publications 2.659, excursions 16.600, dons 1.086. Enx caisse au 31 décembre 1951 35.260. Total des recettes 159.561 Fr.- Dépenses: Bulletin 48.355 (papier 36.190, stencils 10.165, encre 2.000), expédition 2.970, secrétariat 3.468 (Prix veil 600, timbres, expéditions de publications 1850, plaques imprimadresses 778, formules mandat postal 240), cotisations sociétés 6.415, (dont 3.000 à l'UIPN), excursions 26.000, imprimés 4.913. Total des dépenses 92.111 Fr.- Excédent de recettes 67.450 Fr.

UN OUVRAGE SUR LE LOIRET.- Un volume intitulé "Loiret" vient de paraître sous le patronage du préfet et de plusieurs collectivités. Il présente le département sous tous ses aspects: géographique, historique, touristique, etc. Il comprend 200 pages abondamment illustrées. S'adresser chez les libraires du Loiret.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION.- Nous souhaitons la bienvenue à l'Association de Préhistoire et d'Histoire de Milly-la-Forêt, qui a aménagé un intéressant musée et publie un bulletin trimestriel. Son rayon d'action est limitrophe du notre et nous aurons certainement à citer ses travaux.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

P. BOURRELLY et E. MANGUIN, Algues d'eau douce de la Guadeloupe et dépendances (Mission Allorge 1936), 1 vol. 280 pp., 816 fig., SEDES, Paris, 1952.
Guy COLAS, Voyage entomologique en Sierra Nevada; L'Entomol., 1951, p.144.
Pierre DOIGNON, Les Cortinaires du Massif de Fontainebleau; La Feuille des Naturalistes, 1952, p.69.

- Claude DUPUIS, Notes et observations sur les Hémiptères; Feuille des Naturalistes, 1952, p.73.
- Raymond GAUME, Excursions botaniques dans la région parisienne; VI, Vallée du Grand Morin; Feuille des Naturalistes, 1952, p.78.
- Roger HEIL, Mémoire sur l'Antennopsis ectoparasite du Terme de Saintonge; Bull. Soc. mycol. Fr., 1951, p.336.
- Clément JACQUIOT, Maladie de la suie du Sycomore (*Acer pseudoplatanus*) étude anatomique du bois; Bull. Soc. mycol. Fr., 1951, p.436.
- Jean LASNIER, Observations du groupe ornithologique orléanais; Bull. Naturalistes Orléanais, décembre 1952, p.3.
- André MAUBLANC et Paul KONRAD, Les Agaricales, tome II; Lechevalier, édit., 1952. cf. p.12.
- Abbé André NOUËL, Les tumulus et les antiquités de la Forêt d'Orléans; Bull. Naturalistes Orléanais, suppl. XI, décemb. 1952.

PROTECTION DE LA NATURE

L'AFFAIRE "BOIS ROND - SAINT CYR EN DIFFICULTE.- La sévère menace qui vient de peser ces mois derniers sur le domaine de "Bois Rond" (750 hectares dans le site classé des Trois Pignons) va-t-elle se solutionner, en définitive, par une chaude alerte et une victoire des protecteurs de la Nature? Il n'est pas prématuré désormais de l'espérer. En effet, le projet d'achat de Bois Rond par l'armée, dont nous avons exposé les buts et les répercussions au bulletin de septembre (p.83), vient d'être rejeté par la Commission des Finances (Contrôle des dépenses immobilières). Or, cet organisme a voix délibérative et non plus consultative comme les Commissions antérieures. En conséquence, il semble que l'administration militaire ne puisse plus avoir recours maintenant qu'à un arbitrage interministériel, sinon, en dernier ressort, à un arbitrage de la Présidence du Conseil. Des renseignements qui nous parviennent de divers côtés, il semble que l'Armée n'ait pas l'intention, pour le moment, de donner suite à ce projet. Il faut dire qu'il a soulevé un énorme mouvement de protestation. Les interventions collectives et privées ont été innombrables. Toutes les organisations touristiques, artistiques, scientifiques et de Plein air ont fait bloc contre cette tentative, et ont souligné la nécessité de préserver l'intégrité du Massif des Trois Pignons. Les articles de revues ont été unanimes: "Alerte sur la forêt" (Bull. A3CF, Juill.), "Menaces sur Fbleau" (Tourisme et Travail, oct.), "Il faut sauver Fbleau" (La Clairière, Juill.), "Défense de Fbleau" (Camping-Plein Air, août), "Les Trois Pignons vont-ils disparaître?" (Rev. du Club Alpin Fr., décemb.), etc. Officiellement, la proposition d'achat de Bois Rond par l'armée a passé au crible d'au moins 8 commissions; 4 ont été défavorables (Monuments historiques, Beaux Arts, Agriculture, Finances), 2 ont formulé de sévères réserves, 1 a refusé de se prononcer.

Les choses en sont là. Un groupement d'Associations de Plein Air tente d'offrir les 14 millions demandés par le vendeur du domaine pour contrebalancer les visées de l'Armée. Quant à Saint Cyr, il n'est actuellement pas question de sa venue à Fontainebleau. Ce projet ne peut être envisagé officiellement qu'une fois le problème Bois Rond solutionné.

CONTRE LES COUPES ABUSIVES EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Lors de son assemblée générale du 22 décembre, le Syndicat d'Initiative de Fontainebleau, présidé par notre collègue C. Ballen de Guzman, a énergiquement protesté contre les coupes abusives qui dévastent de nombreuses parcelles en exploitation en Forêt de Fontainebleau. "Au rythme actuel, a-t-on dit, dans 20 ans, les plus belles futaies ne seront plus que landes et clairières". Le S.I. a demandé également la disparition des quatre grandes scieries qui défigurent Franchard, Courbuisson, les Ventes au Diable et le Rocher de la Combée. Les municipalités touristiques des communes de bornage seront invitées à appuyer une action énergique auprès des parlementaires et des Eaux et Forêts.

-4-
GEOLOGIE

LE CALCAIRE DE BRIE ET LES MARNES VERTES SANNOISIENNES AUX ENVIRONS DE FONTAINEBLEAU. - D'intéressantes précisions sur l'allure des Marnes vertes du Sannoisien inférieur vers la limite sud-occidentale de leur extension géographique sont données par un puits récemment creusé pour le Génie militaire, puits situé en bordure de la route d'Avon à Moret, près de la voie ferrée, à mi-chemin entre les stations de Fbleau et de Thomery, à la cote 83 environ. La coupe qui m'a été aimablement communiquée par notre collègue M. Pierre Pérault (entreprise Morin) à Avon, est la suivante de haut en bas:

| | Profondeur | Epaisseur |
|--|------------|---------------------------------|
| 5.- Sables de Fbleau..... | 0 m. | 4 m. |
| 4.- Calcaire de Brie tufacé..... | 4 m. | 8 m.07 |
| 3.- Marnes vertes et jaunâtres avec intercalation d'un banc de marnes brunes..... | 12 m.07 | 2 m.13 |
| 2.- Calcaire lacustre meulièrement très silicifié avec veines et géodes de silice hydratée.. | 14 m.20 | 5 m.85 |
| 1.- Marnes vertes..... | 20 m.05 | traversées s/ qq. décimètres |

Cette coupe est tout à fait imprévue en ce qu'elle indique la présence de deux assises de marnes vertes séparées par un banc important de calcaire lacustre, et les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de l'interpréter. Elles sont accrues du fait que la couche I/ de marnes inférieures n'a pas été traversée et que l'on ignore son épaisseur. Ces marnes sont absolument identiques à celles de l'assise supérieure 3/; les calcaires 2/ renfermant une nappe aquifère d'un débit de 35 mètres cubes à l'heure, il semble que l'on peut en inférer qu'elles constituent une assise imperméable assez puissante.

Le calcaire supérieur sous-jacent aux sables de Fbleau appartient incontestablement au calcaire de Brie du Sannoisien supérieur. Cette formation a été recoupée par les puits de l'hôpital de Fbleau et du golf. Le premier, partant de la cote 87,50 et profond de 14 m.50, a recoupé 9 m. de calcaire de Brie dont la base se trouve à la cote 73. Le deuxième, partant de la cote 76,50, a traversé 4 m.75 de calcaire de Brie avant d'atteindre sa base à la cote 68,80. Dans le puits du Génie, le calcaire de Brie, avec une épaisseur de 8 m.07 et sa base à la cote 70,93 se présente dans des conditions à peu près identiques à celles du puits de l'hôpital; ces trois coupes soulignent l'amenuisement progressif de la formation vers le SW qui est une donnée classique.

Une différence au point de vue hydrogéologique consiste en ce que les puits de l'hôpital et du golf ont rencontré un débit de 50 m³ à l'heure environ dans ce calcaire de Brie, alors qu'il s'est montré pratiquement stérile dans le puits du génie, peut-être par suite d'une fissuration insuffisante. Il en est résulté le percement des marnes vertes supérieures dans le but de le prolonger dans le calcaire de Champigny, travail qui a amené la découverte d'un deuxième banc de calcaire lacustre à faciès de Brie, quoique plus silicifié, surmontant une deuxième assise de marnes vertes.

L'appartenance de la couche 4/ au calcaire de Brie typique étant acquise on peut, soit considérer que le banc 2/ fait également partie de la formation qui serait divisée en deux masses par des marnes, soit admettre que les marnes vertes comprennent les couches I/, 2/ et 3/ avec intercalation d'un banc calcaire important.

La première interprétation équivaldrait à donner aux formations de la Brie, là où il est admis qu'elles s'amenuisent, une épaisseur de 16 m.85, supérieure au maximum observé dans le centre du Bassin de Paris; la deuxième présenterait le même inconvénient en ce qui concerne les marnes vertes dont l'épaisseur normale dans la région de Fontainebleau est de 3 à 4 mètres. Il

faut noter de plus que l'intercalation de marnes jaunes et brunes dans les glaises vertes s'observe dans une grande partie de la Brie, ce qui conduit à admettre que la couche 3/ appartient bien à cette assise.

Une troisième solution peut être envisagée, celle qui consiste à penser que le calcaire lacustre inférieur 2/ représente la partie supérieure du calcaire de Champigny ou de celui de Château-Landon dans laquelle les marnes I/ constitueraient une lentille plus ou moins étendue. Mais le faciès de ce calcaire inférieur diffère de celui de ces formations pour se rapprocher beaucoup de celui du calcaire de Brie lorsqu'il est très silicifié.

L'hypothèse d'une lentille de calcaire dans les marnes vertes est exclue par le fait de la présence d'une importante circulation aquifère dans les fissures de ce calcaire, qui ne pourrait être alimentée si celui-ci était entièrement enveloppé par les marnes. Il semble que l'on peut en conclure que ce calcaire lacustre est en continuité ou en contact vers le SW avec une masse calcaire importante, ressortissant en ce qui concerne son hydrologie, à un périmètre d'alimentation assez vaste.

Dans ces conditions, le calcaire inférieur paraît devoir être lié, non au calcaire de Brie du NE dont dépend le calcaire supérieur, mais à l'ensemble des calcaires lacustres inférieurs du SW, sous-jacents aux marnes vertes sannoisiennes ou aux couches qui correspondent à ces marnes et passent au SW à des calcaires qui en seraient un équivalent latéral. La coupe étudiée se trouverait alors dans la zone de passage latéral des assises sannoisiennes

marneuses de la Brie, aux formations calcaires qui s'observent entre Grez et Nemours, si l'on admet que le sannoisien y est représenté entre la partie moyenne du calcaire de Château-Landon et les sables de Fontainebleau. G. Denizot a montré la complexité de cet enchevêtrement de faciès pour l'interprétation duquel il faudra désormais tenir compte de la présence d'une couche inférieure de marnes vertes entre Fontainebleau et le Loing.

La brusque disparition des marnes vertes sannoisiennes et du calcaire de Brie à la hauteur de Grez-sur-Loing est très généralement attribuée à la présence d'un axe anticlinal que la plupart des auteurs considèrent comme le prolongement de l'axe du Roumois; G. Denizot a employé le terme d'anticlinal de Villemer pour désigner son passage dans la région de Fbleau.

D'après un renseignement inédit donné par R. Soyer et basé sur l'étude de nombreux forages, l'axe du Roumois et le synclinal de l'Eure passeraient très près au N. de Fbleau, et l'axe en question serait à raccorder à l'anticlinal d'Aulnay-sur-Iton de G.-F. Dollfus. Il reste que, quel que soit l'axe en cause, il y a bien un anticlinal passant à peu de distance de Grez-sur-Loing.

L'influence de cet axe tectonique peut être diversement interprétée. Il est le plus souvent admis que, amorcé dès le Crétacé et assez marqué pendant l'Eocène, il a formé un bourrelet limitant vers le SW la dépression dans laquelle se sont déposés les marnes vertes et le calcaire de Brie proprement dits. La limite actuelle des affleurements au S. de Fbleau coïnciderait donc à peu de chose près avec la limite d'extension de ces faciès. Pour G. Denizot, au contraire, les formations considérées se seraient étendues au delà de l'anticlinal et leur disparition à Grez serait due à l'arasement par érosion avant le dépôt des sables de Fontainebleau de la tête de l'anticlinal dans laquelle elles étaient représentées.

On sait que, plus loin vers la Beauce, on a rencontré dans les forages des formations qui sont considérées comme représentant le calcaire de Brie

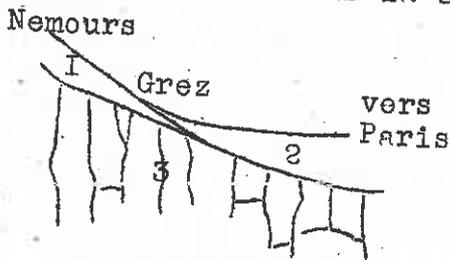


Schéma des faciès

1 sables de Fbleau, grès, poudingues de Nemours. 2 Argile plastique? 3 Craie sonninnienne.

(D'après R. Abrard, Géologie régionale du Bassin de Paris)

et les marnes vertes sannoisiennes. Il faudra désormais se demander s'il en est bien ainsi, et si elles ne correspondent pas plutôt au calcaire sous-jacent aux marnes vertes proprement dites et aux marnes qu'il surmonte.

René ABRARD,
Professeur au Muséum

HYDROLOGIE

L'EFFONDREMENT DE FONTENAY-SUR-LOING. - Notre collègue M. Beauvais signale (Bull. Natur. Orléanais, 1952, déc.) à propos de l'effondrement de Fontenay-sur-Loing (cf. Bull. ANVL, 1952, p. 95) que la profondeur de la cavité est de 26 mètres. Le fond est occupé par un courant d'eau souterrain d'une épaisseur de 10 mètres, très violent, que l'observateur qualifie de véritable "fleuve". Au total, la dépression a donc 36 mètres de profondeur. "La descente serait périlleuse et l'importance de la nappe d'eau est remarquable" précise M. Beauvais.

MALACOLOGIE

OBSERVATIONS SUR LA LOCOMOTION CHEZ CYCLOSTOMA ELEGANS Müll. - Cyclostoma elegans se déplace d'une façon très curieuse et probablement unique chez les Gastéropodes. Ce Prosobranch commun dans notre région a une sole pédieuse courte et large, de 3 mm. sur 6 mm. environ en extension. Le mufle se prolonge en une trompe trapue à l'extrémité de laquelle se trouve la bouche. Un espace de 2 mm. sépare ces deux parties. La sole est divisée en deux moitiés, droite et gauche, par un sillon médian longitudinal. Cette division semble se continuer à l'extrémité du mufle du fait de la présence de la bouche. L'extrémité de la sole, à la partie postérieure du pied, porte l'opercule.

J'ai pu observer la locomotion à l'aide du dispositif suivant: Une vitre entourée d'un bord vertical de carton est maintenue bien horizontale à l'aide d'un support. A quelques centimètres au dessous se trouve une glace. Plusieurs Cyclostomes sont posés sur la vitre dans la position normale, périlstome vers le bas. La glace réfléchit ainsi leur face inférieure.

Après une attente assez longue (Cyclostoma n'est pas un voyageur comme les Helix), un des mollusques s'anime. L'opercule se déplace lentement, la coquille se soulève et roule inévitablement sur cette surface trop lisse. Le mouvement s'arrête, puis reprend quelques temps après. L'opercule s'écarte davantage, le pied apparaît, puis les tentacules et le mufle. Exploration du terrain. L'extension se poursuit et s'achève; l'opercule est alors rabattu sur la coquille. L'animal est renversé et s'agit pour reprendre la position normale. Le mufle se colle au support pour permettre au pied d'adhérer. Après quelques essais infructueux, le retournement s'opère. Le mollusque se met en route. Pour se faire, les deux moitiés du pied jouent séparément et alternativement. Pendant que l'une se colle au support et s'étale, l'autre se contracte et se porte en avant; puis, celle-ci à son tour adhère, s'étale, tandis que la première progresse, et ainsi de suite.

Le sillon médian se trouve de ce fait porté d'un côté à l'autre. Pendant ce temps, le mufle n'a plus qu'un rôle d'orientation. L'avance est d'environ un millimètre à chaque mouvement; elle est lente. Les deux moitiés de la sole se comportent comme des membres et on ne voit pas chez Cyclostoma elegans les trains d'ondes observables chez les autres Gastéropodes (autre exception toutefois: il s'agit du genre marin Truncatella chez lequel le pied et le mufle permettent une locomotion assez analogue à celle des chenilles arpeuteuses). Peu de sécrétion de mucus chez Cyclostoma, pas de trace du passage, aussi l'adhérence est faible, ce qui explique la difficulté de rétablissement de l'animal. Le Cyclostome peut néanmoins gravir la paroi verticale de carton; arrivé au bord d'une lame de verre sans rebord, il tombe.

Yves GUIDEAU.

BOTANIQUE

RECOLTES PHANEROGAMIQUES EN FORET DE FONTAINEBLEAU (SUPPLEMENT).- suite
(cf. Bull. ANVI, 1952, pp. 60, 86, 107).- Sambucus ebulus: Valvins, Bois Gauthier.

Galium palustre: Canche Guillemette, mares de Belle-Croix, du Cr d'Occident, à Bauge, de la Cx du Gd Veneur, Rte du Nord, la Glandée, etc. Commun autour des mares des platières de grès de la forêt.

Galium silvestre: Grand Parquet, Cx de Toulouse, Buttes de Franchard, Mail Henri IV, La Passée aux Vaches (Arbonne), Cuvier-Châtillon. On trouve en forêt les variétés laeve et nitidulum.

Asperula cynanchica: Gorges aux Loups, La Solle, Point de vue des Htes Plaines, les Placereaux, Butte St Louis, Cr du Déblai, Haut Mont, Clair-Bois, Polygone, Cx de Toulouse, etc.

Valeriana officinalis: Rte de la Cx St Jacques. Rare en forêt.

Scabiosa Succisa: Trappe Charrette, Rocher Cornebiche (La Passée aux Vaches), Bois Gauthier, Cr du Marchais Artois, La Boissière, Cr Carré, Cr des Ventes Cumier, Cr des Petits Feuillards, etc.

Scabiosa Columbaria: Cx de Toulouse, Rte du Furet, les Placereaux, Cx du Gd Maître, Buttes de Franchard, Recloses, Gd Parquet, Cr du Cabinet Monseigneur, Mont Enflammé, la Solle, etc. Commun dans les parties calcaires de la Forêt de Fontainebleau.

Solidago Virga-aurea: Rte du Cerf, Cr du Cabinet Monseigneur, Cr de la Cx St Jacques, Point de vue du Camp de Chailly, etc. Commun en forêt.

Erigeron acris: Cr du Rocher Boulign, Cr du Déblai, Polygone, Cx de Toulouse, Clair Bois, Haut Mont, la Solle.

Senecio silvaticus: Rocher Fourceau, Rocher d'Avon, Gorges d'Apremont, Rocher des Demoiselles, Gorges de Franchard. Apparaît après les incendies avec Epilobium spicatum.

Inula Conyza: Mont Merle, Mont Andart, Mont Pierreux, Mail Henri IV, Haut Mont, Bois Gauthier, Monts St Pères, Point de vue des Ventes Bourbon, Clair Bois.

Gnaphalium uliginosum: Canche Guillemette, Cx du Gd Veneur, Cr du Marchais Artois, Champ de Tir de la Glandée, Rte du Chêne aux Chiens, Rte de Dammarié. Constant dans le Cicendietum.

Filago minima: Tour Denecourt, Plaine de Champfroid, Grand Parquet, Belle Croix, Rocher Fourceau, Gorges de Franchard, Rocher Boulign, Gorges d'Apremont, la Solle, Cr Neuf, Cr d'Occident, Rocher de la Salamandre, Arbonne, Mont Ussy, etc. Commun sur les sables siliceux secs de la forêt (Corynephorum).

Bidens tripartitus: Dans la cuvette asséchée de la Mare à Piat (été 1949).

Carlina vulgaris: Point de vue des Htes Plaines, Gd Parquet, Cr du Déblai, Ht Mont, Polygone, la Solle, Mt Merle, Point de vue des Ventes Bourbon, Clair Bois, Mail Henri IV, etc. Répandu dans les parties calcaires de la forêt.

Cirsium palustre: Bois Gauthier, Gd Parc, la Boissière, Rte de la Cx de Toulouse.

Cirsium acaule: Malmontagne, Buttes de Franchard, Mont Morillon, Gorge aux Loups, Point de vue des Ventes Bourbon, etc.

Serratula tinctoria: Mont Merle, Cuvier-Châtillon, Montoir de Recloses, Mail Henri IV, Mont St Germain, Mt Andart, Mt aux Biques, Monts Girard, Cx du Gd Maître, Clair Bois, Butte à Guay, etc. Répandu en forêt.

Leontodon hispidus: Cr du Déblai, Buttes de Franchard, Mont Merle, Mont Morillon, Mont Enflammé, Mont aux Biques, Clair Bois, Cr de la Table du Gd Maître, etc. Sur le calcaire.

Lactuca muralis: Tillaie, Gros Fouteau, Erables et Déluge, Ventes à la Reine, Monts St Pères, Fourneau David, Butte St Louis, la Béhourdière, Mt Fessas, Mail Henri IV, etc. De préférence dans les vieilles futaies de Hêtre.

Jasione montana: Tour Denecourt, Plaine de Champfroid, Polygone, Belle Croix, Cr du Renardeau, Rocher Fourceau, Cr d'Occident, Arbonne, la Solle, Rocher Cassepot, Gorge aux Loups, etc. Très répandu sur les sables siliceux secs de la forêt de Fontainebleau (*Corynephorretum*).

Campanula glomerata: Mont Merle, Mont Morillon, La Queue de Vache, Mt Andart, Buttes de Franchard, Mt Enflammé, Mt aux Biques, Mt Fessas, Butte St Louis, Monts Girard, Cx du Gd Maître, Route Gaston Bonnier, Point de vue des Ventes Bourbon, etc. Assez commun dans les parties calcaires de la forêt.

Campanula Trachelium: Bois Gauthier, Bois de la Madeleine. Très rare en forêt de Fontainebleau.

Campanula rotundifolia: Commun dans toute la forêt.

Erica cinerea: Très commun sur les sables secs de la forêt où il forme des colonies très étendues, soit pures, soit mêlées à *Calluna vulgaris*.

Utricularia neglecta: Mares de Belle Croix, du Rocher Cassepot, aux Fées, du Mont Chauvet, à Fiat. Fleurit rarement.

(A suivre)

Raymond GAUME.

MYCOLOGIE

SUR QUELQUES RUSSULES DE LA VALLEE DE LA SOLLE.- M. Jean Blum vient de publier (*Bull. Soc. mycol. Fr.*, 1952, pp. 240, 241, 251) une étude sur quelques Russules critiques. Plusieurs de celles-ci proviennent de la Forêt de Fontainebleau, notamment de la Pinède de la Vallée de la Solle à laquelle notre secrétaire général a consacré une monographie récente (*Feuille des Natur?*, 1952, p. 47) en publiant précisément la liste des Champignons que l'on y rencontre. Depuis quelques années, en effet, au cours des excursions effectuées à cette localité par la Société mycologique de France, des discussions serrées ont eu lieu chaque saison autour de plusieurs Russules communes que l'on y trouve. Des noms nouveaux ont été prononcés, ainsi que nous en avons fait mention alors. M. Jean Blum, que nous avons conduit spécialement à cette station à plusieurs reprises, prend position ainsi qu'il suit sur ces questions litigieuses.

Russula torulosa - *Russula Queleti*: En revoyant l'herbier Bonduxier annoté par Singer, nous avons trouvé un *Russula luteovirens* provenant de Fontainebleau sur lequel Singer a écrit: "flavovirens B. & R.". Or cette Russule est certainement une forme sans pigment rouge de *R. torulosa* Bres. Les spores à ornementation fine, dense et semi réticulée sont assez caractéristiques. Nous avons du reste vu cette forme à Fontainebleau en 1951 parmi d'autres *R. torulosa*. Nous ignorons l'origine du nom *luteovirens*, mais il nous semble qu'il pourrait être adopté pour désigner ces formes de Fontainebleau de préférence à celui de *flavovirens* qui recouvre une espèce encore inconnue à spores en principe à verrues isolées.

D'autre part, dans les Alpes, avec *R. Queleti* normal, assez grêle, nous avons trouvé une forme bien plus dure - mais guère plus robuste - à chapeau sombre, de la couleur des jeunes *R. caerulea*. Cette récolte semble bien correspondre à ce que Singer nomme *R. Queleti* var. *torulosa* et confirme notre idée que le *torulosa* de Singer n'a rien à voir avec le notre, de Fontainebleau, bien plus robuste, à pied souvent court, à spores finement ornées d'un réseau imparfait, alors que l'autre ne semble différer de *R. queleti* que par une plus grande dureté et une couleur plus uniquement sombre.

Russula ruberrima: Dans le groupe *nauseosa*, à côté de *R. laricina*, il faut placer une ou deux Russules nouvelles décrites simultanément par Pearson et Romagnési. Il s'agit de *R. cessans* et de *R. ruberrima*. Nous pensons connaître ce dernier de Fontainebleau. C'est un Russule originellement sombre, tantôt plus violet, tantôt plus chocolat, à centre encore plus sombre jusqu'au noir. Puis elle s'éclaircit avec l'âge et la pluie jusqu'à des nuances lilacines violacées pâles sur les bords avec un centre maculé de violet rougeâtre. Elle se différencie surtout de *R. laricina* par sa teinte initiale

par son pied qui ne tend pas à grisonner, par ses lames souvent subdécurren-
tes, par ses spores enfin, assez remarquables par leur forte ornementation.
Quant à *R. cessans*, l'auteur nous le décrit plus violet pourpre, plus comme
atropurpurea, mais les spores sont identiques. Remarquons aussi que *Russula*
ruberrima Romag. a été créé avec une récolte unique trouvée sous Bouleau, a-
lors que *R. cessans*, comme les *ruberrima* de Fontainebleau, poussent sous Pin.
Il y a donc peut-être quand même deux espèces différentes.

Jean BLUM.

N.D.L.R.- Dans le tome II des "Agaricoles" qui vient de paraître, notre
savant collègue A. Maublanc entérine officiellement *Russula ruberrima* Romagn.
comme "espèce récemment décrite du Jura et retrouvée à Fontainebleau". Il ad-
met également *R. torulosa* pour l'ancienne *R. queleti* de la région parisienne
qui est donc à rayer de notre flore.

LES CORTINAIRES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Sous ce titre, notre secré-
taire général F. Doignon vient de publier (Feuille des Natur., 1952, p. 69) une
monographie des 137 espèces de Cortinaires observés en forêt. Il précise qu'
une quinzaine seulement y sont communs, une vingtaine probablement plus mé-
connus que rares, la masse des autres n'apparaissant ni tous les ans, ni en
abondance. L'intérêt de cette note réside dans le fait qu'elle utilise plus
de 3.000 relevés dépouillés dans les publications spécialisées parues depuis
70 ans, ce qui permet de discriminer, pour les espèces rarement signalées,
s'il s'agit d'indigence de renseignements, de difficulté de détermination ou
d'une rareté réelle du champignon intéressé. L'auteur conclut que grâce à
l'apport des prospecteurs contemporains, à leur compétence, à la régularité
des relevés dans le temps, à la permanence des stations et à une stabilité
suffisante des déterminations, on peut dresser un bilan intéressant de la
mycoflore cortinariologique de Fbleau "que nous connaissons de manière sa-
tisfaisante".

ENTOMOLOGIE

ETHOLOGIE DE *LICHENOPHANES VARIUS* Ill. A FONTAINEBLEAU.- Depuis que nous
effectuons des recherches dans le Massif de Fontainebleau, nous avons eu à
maintes reprises l'occasion de rencontrer le *Lichenophanes varius* Ill. Ce
Bostrichide, qui était considéré comme un insecte rare, était supposé vivre
sur certains Hêtres morts sur pied, et Guardet le signale des Hauteurs de
la Solle et de Belle Croix en juillet et en août. En réalité, on rencontre le
Lichenophanes un peu partout en forêt, aussi bien sur les Hauteurs de la Sol-
le que dans le Gros Fouteau, la Tillaie, la Gorge aux Merisiers ou les Pla-
tières d'Apremont, etc.

La larve du *Lichenophanes* se développe dans les troncs et les branches
des Hêtres morts sur pied, mais uniquement dans le cas où la mince écorce de
cer derniers est recouverte des plaques sombres du *Nummularia Bulliardii*. L'a-
dulte éclot au début de juin et sa période d'apparition s'étend jusque vers
la mi-septembre. C'est un Insecte nocturne qu'on peut récolter de jour sous
les écorces déhiscentes des arbres dans lesquels se développe sa larve, et
sur lesquels l'adulte se promène à partir de 21 heures solaires (en juillet)
ou 22 heures solaires (juin), une fois la nuit venue, et cela aussi bien par
temps clair et frais que par nuit pluvieuse. Comme la majorité des Insectes
nocturnes, le *Lichenophanes* sort par les après-midi mornes et orageuses, et
cette particularité pourrait peut-être s'expliquer par l'étude des deux fac-
teurs atmosphériques: l'humidité relative et la tension électrique.

En ce qui concerne l'humidité, il convient de remarquer que dans notre
région elle dépend principalement du vent: les vents d'E, NE et N, qui en été
nous amènent le beau temps nous amènent également la sécheresse, tandis que
les vents du SW et du S nous amènent l'humidité, la pluie et l'orage. Ainsi
en été, par exemple, pour une même ~~humidité~~ température le vent d'E fera tom-
ber l'humidité relative à 22-25 % (en plein midi) tandis que le vent du SW

la fera remonter à 55-60 %. Il est très vraisemblable que beaucoup d'Insectes sont nocturnes par suite de leur faible protection contre la déshydratation et la nuit l'humidité relative atmosphérique est, comme on le sait, bien plus élevée que le jour puisque la rosée ne se dépose qu'à saturation.

Le deuxième facteur, le potentiel électrique de l'atmosphère, pourrait bien, lui aussi, jouer un rôle important. Ce facteur a depuis un certain temps déjà fait l'objet d'études sérieuses, mais nous croyons savoir qu'elles étaient surtout d'ordre météorologiques et on a pu constater par exemple une variation assez régulière de ce potentiel au cours d'une journée. Nous emprunterons ce qui suit à un article, déjà ancien, de M.L. Flantefol :

"Par les jours sereins, le potentiel est positif et présente une variation diurne bien marquée. Elle comporte toujours un minimum vers 3 ou 4 heures, un maximum entre 19 et 21 heures. La courbe monte rapidement après le minimum jusque vers 8 à 10 heures, puis se maintient à peu près en plateau ou plus souvent subit vers midi une dépression sensible surtout en été et dans les régions chaudes, et que semble beaucoup atténuer le développement de la végétation". Ce potentiel, qui peut être évalué à environ 90 à 100 V. par mètre d'altitude, peut être fortement influencé par les divers agents atmosphériques tels que pluie, brouillards, etc., la pluie agissant de façon variable et pouvant même changer le signe du potentiel.

"Enfin les orages produisent des variations entre de très hautes valeurs positives et négatives: d'après Gockel, les champs de 10.000 volts par mètre ne seraient pas rares pendant les orages". Pour notre part, nous avons pu examiner des courbes de potentiels atmosphériques par temps orageux et nous avons pu relever des oscillations très rapides allant de -500 volts à +1.500 volts.

Si nous rappelons d'autre part que les Insectes volent de préférence par champs nul ou négatif on comprendra tout l'intérêt que peut présenter l'inversion du champ électrique terrestre. Malheureusement, nous avons dû renoncer provisoirement à l'étude de ce dernier facteur, en nous permettant toutefois d'étudier la variation et l'influence de l'humidité relative.

A. Kh. IABLOKOFF.

PREHISTOIRE

LA CLAIRIERE DE PAUCOURT (LOIRET). - Au NE de Montargis, s'étend la compacte forêt de Montargis trouée par l'unique clairière de Paucourt (5 km. NE de la ville). La carte au 1/200.000°, peu précise sur ce point, porte le village au NE de la clairière, en lisière même de la forêt. La carte d'E.M., plus juste, le situe au coeur de la clairière. Une reconnaissance montre en effet à Paucourt un remarquable exemple de village de clairière: village de défrichement. La reproduction cadastrale dispense d'un long commentaire. Du bourg (deux noyaux d'habitation unis par l'église) partent, rayonnantes, une demi-douzaine de routes, créatrices de champs ouverts et allongés, affectant une nette disposition en "toile d'araignée". Certaines de ces routes se poursuivent à travers la forêt, assurant des relations avec les villages voisins situés en dehors de celle-ci. Mais trois routes, desservant la clairière, s'arrêtent net à l'orée du bois. Chacune d'elles est comprise entre deux routes plus importantes. Ainsi se marque nettement la distinction entre les chemins locaux, de pure exploitation, et les chemins de circulation. L'alternance de ces deux types ne semble pas fortuite. A l'E et au N de la clairière court un chemin circulaire, contact des champs et des bois. A trois reprises cependant, des arbres empiètent sur la clairière par de longs boquets étroits, reconquêtes de la forêt.

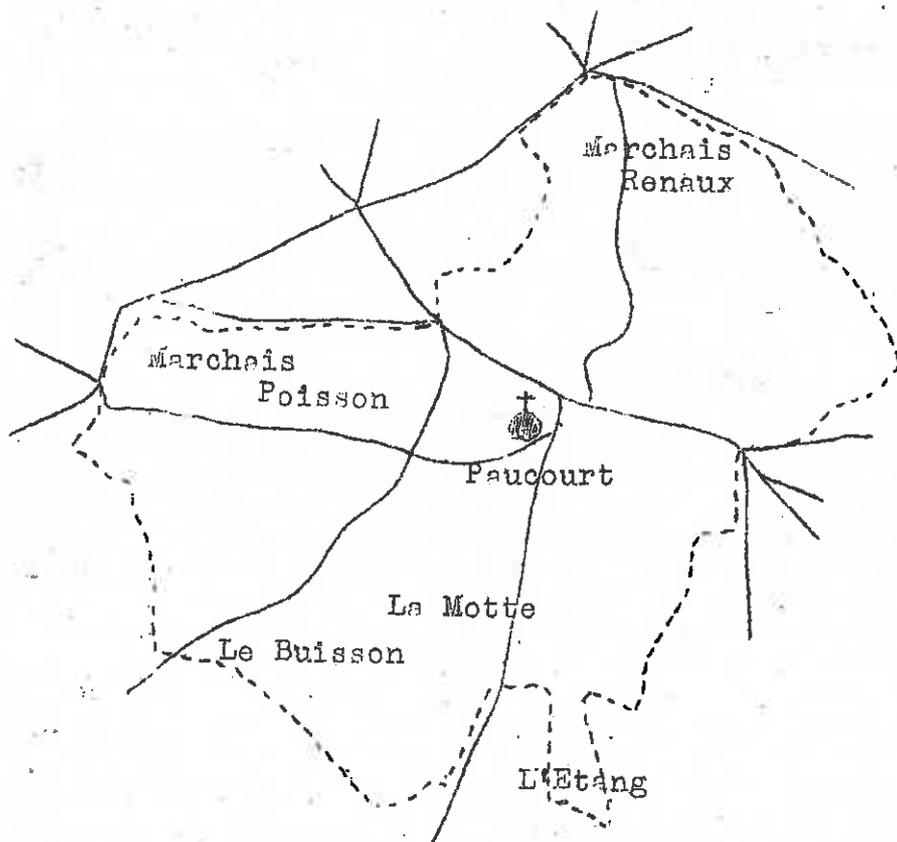
A quelle époque peut remonter ce village de défrichement ? Au S du bourg le château de la Motte montre encore une enceinte rectangulaire avec fossés. Lieudit et vestiges indiquent la période médiévale, mais des indices d'une occupation humaine plus ancienne se marquent par ailleurs. Au lieudit "Le château du Chat", non loin de la lisière de la forêt, m'écrit l'institutrice

de Griselles, existent des "traces de fortifications (?) limitant un espace quadrangulaire. Certains auteurs voient là des vestiges d'un camp romain".

Par ailleurs, la toponymie de Paucourt suggère un domaine de l'époque mérovingienne. Archéologie et toponymie reculent donc dans le temps, le défrichement de la clairière. Les faits préhistoriques permettent de remonter plus haut encore avec des vestiges du Néolithique. Signalons grattoir et lame au "Bout d'en haut" et une remarquable hache taillée avec traces de polissage recueillie entre le "Château du Chat" et le bourg de Paucourt. Il convient

donc d'attribuer au Néolithique (3^e millénaire environ avant notre ère) les premiers établissements humains et vraisemblablement le défrichement de Paucourt. Au NE de la clairière, dans la forêt de Montargis, se dresse encore le menhir du Gros Vilain. Comme dans le N de la zone étudiée, traces néolithiques et traces mégalithiques ne se superposent pas.

Si la clairière de Paucourt remonte au Néolithique, rien ne permet cependant, dans l'état actuel du problème, de faire remonter à une date aussi reculée le tracé étoilé des chemins et le réseau typique des champs. Chemins et champs purent se créer postérieurement, soit que des successeurs se soient installés de façon continue depuis le Néolithique, soit qu'ils aient redéfriché une aire végétale amoindrie par la clairière primitive.



La clairière néolithique de Paucourt.

Le champ rectangle allongé ouvert de Paucourt est sans doute la continuation d'un "champ" plus ancien, champ néolithique sans formes précises, sans limites rigides, le champ origine, le "champ nébuleuse".

Une plus dense population, la nécessité de meilleurs rendements amenèrent une concurrence et une exploitation plus rationnelle. Le champ nébuleux cède la place au champ mesuré et limité, desservi par le chemin d'exploitation. Des soles se constituent: trois ou quatre; chacun des trois chemins semble en desservir une. Une quatrième est cependant possible dans les terres de l'W.

Clairière typique de défrichement, l'organisation agraire de Paucourt a pour origine profonde les efforts lointains des populations néolithiques.

Louis-R. NOUGIER.

VOEU.- Nos amis les Naturalistes Orléanais ont adressé à diverses personnalités du Loiret un vœu concernant la protection du site archéologique de Sceaux-du-Gâtinais, notamment pour "qu'il soit possible d'en dégager le plan général" masqué par des bosquets et des cultures. Ils demandent également des travaux de dégagement à Montbouy, Triguères, etc. Inutile d'ajouter que nous nous associons pleinement à cette manière de voir.

SUR QUELQUES ROUTES DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- Au voisinage de la Mare aux Evées, les dénominations ci-après sont portées sur les plaques indicatrices, mais ne figurent sur aucune des cartes de la forêt:

Route de la Mare aux Evées: A l'E de la mare; elle joint la mare à la Rte de la Table du Roi.

Petite route de la Mare aux Evées: Cette dénomination portée sur quelques plaques s'applique aux six routes qui joignent la mare aux routes ci-après: chemin de Fay à Bois le Roi, Rte tournante de la Mare aux Evées, Rte de Dammarie, Rte de la Table du Roi. Quelques-unes de ces petites routes sont très envahies par les accrus. Des travaux de drainage ont été effectués en été 1952.

Route Anaïs: du Cr des Gorges de la Solle à la Rte des Accords (Herbet, "Dictionn."). Sur le plan de l'aménagement (1931): de la Rte des Deux Soeurs à la Rte des Accords; traverse le Cr des Gorges de la Solle.

Route Larminat: De la Rte Anaïs à la Rte de l'Union (appelée sur quelques cartes Rte Anaïs). Conforme à la plaque des B. & F. pour Herbet. Non dénommée sur le plan de l'aménagement.

Paul PREGENT.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D. NOVEMBRE 1952 A FONTAINEBLEAU.- Le mois de novembre 1952 a été frais (déficit de 0°6), surtout dans les maxima moyens (déficit de 1°3) très arrosé (lame double de la normale) par pluies presque quotidiennes; la pression a été faible (déficit de 2,4 mm.), la nébulosité forte (excès de 5 %) l'insolation très déficitaire; les vents ont été dominants du S-N (18j.). On a noté, fait exceptionnel en novembre, 5j. de chûtes de neige et une couche maximum au sol de 120 mm. et 3j. de sol couvert de neige (du 19 au 21).

Thermo: Moyenne 3°85 (norm. 4°45); moy. des min. 1°3 (n. 1°0); des max. 6°4 (n. 7°7); min. abs. -5°0 (n. -6°8); max. abs. 12°8 (n. 15°0).- Fluvio: Lam. 121,8 mm. (n. 63,3) en 25j. (n. 14); durée 73,8 heures (n. 68).- Hygro: Moy. 87,3 % (n. 85,8); moy. des max. 99,2 (n. 99,0), des min. 75,4 (n. 74); min. abs. 40 %; saturation 27j.- Baro: Moy. 759,6 (n. 762); matin 760, soir 759,5.- Nébulo: Moy. 81,4 % (n. 76,5); matin 80 (n. 77), midi 86 (n. 77), soir 78 (n. 56).- Evaporo: Lam. 13,4 mm. (n. 10,4).- Anémo: SW 10j., NW 15j., NE 4j., SE 3j., N 3j.- Nombre de jours: Gel 15 (n. 14), neige 5, neige au sol 3, grêle 0, grésil 6, Brouillard 3, verglas de neige 1, orage 0, grand vent 0, insolation nulle 15, insolation continue 0.

STATION O.N.M.

BIBLIOGRAPHIE

Jean LOISEAU, Itinéraires de la Corse (L'Ile aux montagnes rouges). I vol. 216 pp., Vigot Fr., Paris, 1952. Réédition complétée et mise à jour de l'ouvrage désormais classique de notre collègue, conçu sur le plan de celui qu'il a consacré au "Massif de Fbleau" et que tous les amis de la Nature ont en mains. Une solide documentation (Géographie, Géologie, Climat, Flore, Faune, ethnographie, Histoire) précède la description de nombreux itinéraires à travers l'île, spécialement étudiés pour les amateurs de plein air. Croquis, cartes et photographies de l'auteur illustrent abondamment cette excellente monographie de la Corse, pays rêvé des grandes randonnées.

Paul KONRAD et André MAUBLANC, Les Agaricales, tome II (Russulacées, Hygrophoracées, Gomphidiacées, Paxillacées, Bolétacées); 202 pp. Lechevalier, 1952; prix 2.200 ". Cet ouvrage complète et achève le tome I (auquel il apporte d'importants addenda); l'ensemble forme une véritable somme de nos connaissances concernant les champignons les plus connus. C'est une mise à jour qui permet à tous les mycologistes de "rester à la page" dans une science en perpétuelle évolution.